

CHARGE·E DE MISSION « MOBILISATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS »

Parution mars 2023 – AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT



CONTEXTE

L'Agence Parisienne du Climat (APC) est l'agence d'accélération de la transition écologique à Paris. Elle agit pour la mise en œuvre opérationnelle du Plan Climat. Association loi 1901, elle a une double vocation : accompagner gratuitement et de façon indépendante et objective les Parisien·nes pour réduire les consommations d'énergie et émissions de CO2 ; contribuer à la transition écologique du territoire.

Créée fin 2011 à l'initiative de la Ville de Paris, l'APC fédère aujourd'hui plus de 90 partenaires publics et privés sur de nombreux secteurs de la transition écologique : bâtiment, énergie, mobilités, déchets, végétalisation, consommation. Elle compte 38 salarié·es et a pour missions de :

- Promouvoir la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.
- Faciliter l'engagement et les prises de décisions pour soutenir les actions de lutte contre le changement climatique.
- Accompagner le changement des comportements et le passage à l'acte.
- Fédérer les acteurs et porter la dynamique du plan climat pour « décarboner le territoire ».
- Mener des projets collaboratifs de mise en œuvre opérationnelle des plans climat.

Espace **France Rénov'** de Paris, l'APC assure une mission de service public de la rénovation énergétique auprès des particuliers, des copropriétés et des professionnels du bâtiment et de l'immobilier. C'est dans ce cadre que le pôle « Habitat et rénovation » mène une action quotidienne auprès des Parisiennes et Parisiens et en relation quotidienne avec la Ville de Paris avec son opération « **Eco-Rénovons Paris +** » et l'écosystème d'acteurs réunis au sein du dispositif **CoachCopro**.

A Paris, 90% des consommations d'énergie sont liées au secteur du bâtiment. A ce titre, la requalification énergétique et environnementale des immeubles parisiens est un axe central des objectifs du plan Climat de la Ville de Paris. L'équipe de l'APC agit quotidiennement sur le terrain pour convaincre et accompagner les acteurs du secteur dans la transition écologique de la capitale.

- Dans le cadre du développement de ses activités, l'APC recrute plusieurs Chargé·es de mission « Mobilisation, conseil et accompagnement des copropriétés » (H/F), en CDI

MISSION

Sous la responsabilité du Directeur habitat et rénovation, la ou le chargé de mission mobilise, conseille et accompagne les Parisiennes et Parisiens et les copropriétés parisiennes dans leurs projets d'éco-rénovation.

Elle ou il travaille en articulation avec les experts techniques de l'APC.

RESPONSABILITES PRINCIPALES

La ou le chargé de mission (H/F) assure les principales responsabilités suivantes :

1. Conseiller et accompagner sur l'Energie et le Climat (+ de 50% du temps de travail) :

Cette activité de conseil et d'information s'adresse aux parisiennes et parisiens (copropriétaires, locataires), aux acteurs du bâtiment (entreprise, BET, syndicats, architectes), aux acteurs du Réseau France Rénov' (opérateurs ANAH, DRIHL, ADEME, Ville de Paris, Métropole du Grand Paris, Conseil Régional, ADIL).

Elle prend les formes suivantes :

- Conseiller le public dans le cadre de RDV physiques et téléphoniques (permanences France Rénov').
- Accompagner les copropriétés dans leur projet vers l'éco-rénovation.
- Gérer de manière proactive un portefeuille de copropriétés à travers la plateforme CoachCopro (<http://coachcopro.paris>).
- Assurer le reporting et la capitalisation de l'activité.
- Proposer des améliorations du service « Info-conseil ».
- Participer au fonctionnement interne de l'équipe APC (réunions, suivi analytique du temps travail, suivi horaire, mise à jour de l'information pertinente).

2. Mobiliser les habitants et les acteurs du territoire :

Cette activité de mobilisation vise les propriétaires (membres de conseil syndical notamment), et locataires parisiens, les partenaires locaux (Ville de Paris, Mairies d'arrondissement), les professionnels (architectes, bureaux d'études thermique, syndicats, entreprises).

Sur un territoire - d'un ou plusieurs arrondissements - dont il est référent, il s'agit de structurer un réseau, de mener des actions pour faire connaître les services de l'APC et d'animer une dynamique locale en faveur de la transition environnementale des immeubles.

Elle prend les formes suivantes :

- Organiser et intervenir lors de conférences locales (Mairies d'arrondissement, rendez-vous copro, visites de sites exemplaires, balades urbaines...).
- Participer aux journées d'actions nationales et locales.
- Participer aux salons nationaux (salons de la copropriété, bâtiment, ...).

3. Contribuer à la valorisation des activités de l'APC :

Contribuer à la création de contenu (rédactionnel, photo, fiches de sites, ...) pour la communication APC (interview, newsletter, actualités sur les sites...) afin de valoriser les activités de l'agence.

PROFIL RECHERCHE

Il n'y a pas de « profil type » pour travailler à l'APC. Nous sommes friands de personnes et de parcours variés, potentiellement issus des univers suivants :

- Jeunes diplômé·es de formation « transition énergétique ».
- Professionnel·les du secteur bâtiment ou immobilier voulant donner un sens différent à leur travail.
- Profils en reconversion très mobilisés sur les sujets « transition écologique ».

Quel que soit l'univers d'origine, les attendus sont :

- Une forte motivation et des connaissances solides sur les questions de transition énergétique en lien avec l'habitat.
- Un excellent relationnel et une appétence pour le contact avec le public.
- Des compétences avérées en conseil / formation / accompagnement d'individus – groupes d'individus [comprendre une demande – identifier des besoins - reformuler – proposer des scénarii – mettre en lien avec d'autres acteurs].
- Une capacité à aller mobiliser de l'expertise technique en interne à l'APC (Connaissance du secteur de l'énergie, du bâti, des systèmes énergétiques).
- Capacité à se mobiliser sur des cycles de projets longs : un projet en copropriétés prend plusieurs années.

Bien sûr, toute expertise liée aux spécificités de l'APC (audit de bâtiment, connaissance de la gestion immobilière – syndic notamment-) constitue un plus.

CADRE CONTRACTUEL

- Poste à pourvoir au premier semestre 2023 en CDI – Temps complet 39h avec 2 RTT par mois.
- Rémunération brute annuelle entre 28 000 et 32 000 €, selon profil et expérience + tickets restaurants + mutuelle + prise en charge à 75% de l'abonnement Navigo + indemnités télétravail.
- **Merci d'indiquer vos prétentions salariales dans votre lettre de motivation.**
- Disponibilité occasionnelle soir & week-end (réunions, animations).
- L'Agence est installée au cœur du Parc de Bercy, Pavillon du Lac, dans le 12^e arrondissement de Paris.
- Télétravail possible 2 jours par semaine



© Gilles Jaouen

**Merci d'adresser votre Candidature et CV, sous la référence « Recrutement Chargé.es de mission »
à : rh@apc-paris.com**

TOUTES LES CANDIDATURES SERONT EXAMINÉES

Dans le cadre du processus de recrutement, l'Agence Parisienne du Climat s'engage à examiner avec attention chaque candidature de manière objective, sans la moindre discrimination conformément à l'article L1132-1 du Code du Travail, sur le seul critère de conformité aux compétences demandées pour le poste.